

Image not found or type unknown



Vente d'une voiture Peugeot 107

Par **FYFY**, le **19/05/2021** à **18:09**

Bonjour,

mon épouse a vendue une peugeot 107 dont j'étais co titulaire et que nous sommes mariés sous la séparation de bien ,normalement j'aurais dû signer l'acte de vente mais cela a été fait à mon insu .

pouvez-vous me dire si vous plaît quelle est la procédure à suivre .

En vous remerciant.

cordialement.

Par **Louxor_91**, le **19/05/2021** à **19:55**

Bonjour,

la procédure pour faire quoi ? Casser la vente ?